

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DE VELIZY-BAS 17 Octobre 2017

Etaient présents : Anne Chaudot, Murielle Salou, Jean-Louis Montagné, Jean-Marc Chauveau, Jacqueline Simoni, Marie-France Borkowski, Stéphane Lambert (adjoint chargé de la démocratie participative et de la vie des quartiers, Franck Thiébaux (élu de la Mairie).

Excusés : Yannick Guignard (Représentante des membres des seniors),

1. Introduction.

Le conseil de quartier a commencé par élire son bureau. Ont été élus à l'unanimité des présents :

- Présidente : Anne Chaudot ;
- Vice-Présidente : Murielle Salou ;
- Secrétaire : Jean-Louis Montagné.

Le conseil de quartier n'a pas pour l'instant de représentants de la jeunesse, des associations, de l'activité économique.

Les membres élus ont signé la charte. Le conseil amende son règlement intérieur pour introduire un secrétaire de séance.

2. Communication et relations avec les habitants du quartier.

Le conseil de quartier souhaite mettre en place des actions de communication pour se faire connaître et avoir un dialogue avec les habitants afin de remplir son rôle envers ceux-ci.

Plusieurs outils de communication ont été envisagés en complément du site de la mairie pour atteindre les habitants du quartier, notamment :

- la distribution de flyers (2 par an, au format A5, réalisés en mairie, rédigés et distribués par les membres du conseil de quartier)
- la rédaction d'une lettre (2 par an, format A4, réalisées et distribuées par la mairie, rédigées et distribuées par les membres du conseil de quartier, les 2 dernières sont visibles sur le site du conseil de quartier)
- le plaquage d'affiches, notamment à la poste annexe (une est proposée par un des membres)
- l'utilisation des panneaux d'affichage de la ville,
- tenir un stand sur le marché
- tenir une permanence certains jours à l'annexe de la mairie,
- créer un compte facebook pour diffuser des informations
- inviter Velizy TV à certaines manifestations du quartier.
- Site de la ville pour le conseil de quartier :

<https://www.velizy-villacoublay.fr/page/le-conseil-de-quartier-velizy-bas#>

A noter que les 3 premiers items doivent être obligatoirement réalisés par le service communication de la mairie afin de respecter la charte graphique.

Comme première action de communication, il a été décidé de participer à la manifestation Ursine Art qui doit avoir lieu début décembre pour discuter avec personne s'y rendant, en y tenant un stand et en étant présent lors du moment de convivialité à 12h, et de distribuer une lettre aux habitants du quartier pour présenter le conseil de quartier, rappeler ses objectifs et annoncer Ursine Art.

Une réunion de travail est programmée le mardi 24 octobre pour rédiger cette lettre afin qu'elle soit prête à être éditée le 10 novembre.

L'objectif est bien de recueillir les besoins des habitants du quartier pour les remonter en mairie puis de redescendre les informations. L'exercice précédent a montré la difficulté d'atteindre les gens, malgré ces publications.

3. Travaux du Tunnel SNCF.

Le conseil de quartier fait remonter les inquiétudes des habitants, notamment les riverains de la rue Albert Perdreaux, à propos des nuisances qui seront occasionnées par les travaux d'élargissement du tunnel SNCF entre Chaville et Meudon. Les principales inquiétudes portent sur la circulation des camions prévus pour emmener les déblais. Avec leur tonnage et leur gabarit, vont-ils circuler à des horaires gênants ou dangereux pour les enfants allant à l'école, vont-ils détériorer la chaussée ou les constructions avoisinantes, etc.. En particulier les habitants s'étonnent d'avoir vu brusquement des panneaux limitant le tonnage passer de 3T5 à 15T.

Il y a eu des réunions avec la SNCF où des représentants de la mairie de Chaville étaient présents. Une personne de Chaville avait proposé que la SNCF évacue les déblais en sortie du tunnel par tapis roulant le long de la voie ferrée jusqu'à la gare de Chaville-Vélizy pour éviter le passage des camions rue Alexis Maneyrol et Albert Perdreaux. Ils pourraient être triés à la gare avant d'être évacués. Jusqu'à présent la SNCF n'a pas donné de réponse satisfaisante aux différentes questions ou suggestions. Les habitants de VELIZY-BAS sont d'autant plus inquiets que la mairie de VELIZY n'était pas représentée à ces réunions et qu'aucune réunion d'information habitants/sncf/mairie n'a eu lieu à ce jour sur notre commune.

La mairie de Velizy assure qu'elle suit le dossier, estime que les nuisances sont restreintes à Chaville, et impose aux entreprises qui vont avoir à travailler sur ce chantier, des conditions propre à assurer la tranquillité et la sécurité des habitants, notamment au niveau des horaires de circulation des camions. Elle insiste aussi sur le côté obligatoire de ce chantier.

Le conseil de quartier demande que la mairie

- informe les habitants des contacts qu'elle a avec la SNCF et les autres parties prenantes sur l'élargissement du tunnel, ainsi que des dispositions et contraintes qu'elle impose aux intervenants sur le chantier pour maîtriser les nuisances dues au chantier du tunnel,
- Qu'elle monte une réunion tripartite habitants/sncf/mairie pour exposer ces points et bien montrer aux habitants que la mairie est là pour nous défendre,
- Ce chantier est obligatoire mais il faut demander des dispositions.

4. Circulation automobile et stationnement

Outre la question de la circulation de véhicule de tonnage important qui paraît problématique dans des rues comme Albert Perdreaux, ainsi que la desserte générale du quartier qui va en être fortement perturbée, le conseil de quartier rappelle qu'il a demandé que des « cédez le passage » soient installés tout le long de la rue Albert Perdreaux. Une partie a été faite mais cela s'arrête Rue Sergent de Nève. Le conseil demande quand sera effectué la suite.

Le stationnement dans le quartier pose de nombreux problèmes. Il existe des places de dépôt au niveau de la crèche ou de l'école mais les voitures qui s'y garent la nuit ne les dégagent pas à temps, à 8h45, le matin pour permettre aux parents de les utiliser.

On constate aussi un certain nombre de stationnements gênants ou de voiture garées sur le trottoir, alors que c'est interdit dans les 2 cas, par exemple sur le trottoir à l'angle de la rue Denfert-Rochereau et rue Albert Perdreaux, qui rendent dangereux la circulation en empêchant la visibilité, ou à l'angle Denfert Rochereau / Pierre et Marie Curie qui empêche le virage des véhicules encombrants. On constate aussi que le parking du stade Jean de Nève est toujours occupé, en particulier par les riverains chavillois, ce qui empêche un stationnement correct les jours de match.

La question de demander à la police municipale de venir et verbaliser ce genre d'incivilités a été évoquée. Le problème du stationnement est un sujet sur lequel conseil a décidé de lancer une réflexion pour faire des propositions.

5. PLU.

Les représentant de la mairie a informé le conseil de quartier que le PLU, en ce qui concerne VELIZY-BAS, doit être modifié suite à l'intervention du préfet qui demande qu'il permette la densification dans un rayon d'un kilomètre autour de la gare de Chaville-Vélizy, comme demande dans le schéma directeur régional d' Ile de France. (le SDRIF Ile de France 2030)

La mairie indique qu'en faisant passer la hauteur des constructions de 9m à 16m, elle ne pourra probablement pas s'opposer à la construction d'immeubles collectifs. Elle rappelle en outre que toute nouvelle construction doit respecter un quota de 25% de logement sociaux.

Le conseil demande pourquoi on ne peut pas revenir à a situation antérieure avec une hauteur de 11m, ce qui limiterait les possibilités d'immeubles.

6. Divers

a) Sécurité

Le conseil de quartier rappelle les inquiétudes de certains sur la sécurité dans le quartier, en liaison avec la gestion nocturne de l'éclairage.

La mairie indique que le remplacement des anciens luminaires est en cours et qu'aucune zone habitée ne doit rester non éclairée mais cela se fait sur plusieurs années.

A propos de la vidéo surveillance, les anciennes caméras doivent être remplacées et, pour surveiller certaines zones comme les écoles, des caméras connectées à centre de contrôle dans l'ancienne mairie vont être installées.

b) Collecte des verres

Le conseil de quartier demande où seront les points de collecte des verres. La mairie indique que ces points de collecte sont prévus avec un stockage souterrain pour limiter les nuisances mais que leur localisation n'est pas décidée et qu'elle doit faire l'objet d'une consultation.

Le conseil de quartier va participer pour l'organisation de cette consultation afin de déterminer les emplacements possibles qui seront les plus pratiques pour les habitants du quartier.

c) Bornes Numéricable et Téléphone

Il a été demandé qui est en charge de l'entretien des bornes Numéricable et Téléphone car il a été constaté qu'un certain nombre est en mauvais état.

d) Dépôt de livres

Il a été proposé d'installer près de la poste un abri pour faire un dépôt de livres que les gens peuvent emprunter gratuitement en y déposant d'autres en échange. L'idée, qui a été mise en application dans d'autres villes, est de créer des échanges entre les gens du quartier sur une base collaborative autour de la lecture.

e) Bacs à légumes partagés

Dans le même ordre d'idée, on fait circuler une proposition de bacs à légumes partagés à l'angle de la rue Georgette et de la rue Albert Perdreux, faite par un collectif de riverains.

f) Rencontre avec les associations

Le conseil de quartier souhaite inviter des représentants d'associations agissant dans Vélizy-bas. Il a été proposé de contacter Ursine Nature, qui organise par exemple une action « forêt propre », vendredi 20 octobre.